

## INTERVIEW

**Nacer Lalam,**  
économiste, chef du département Études et recherches de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)



Docteur en sciences économiques, Nacer Lalam est chef du département Études et recherches à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), spécialisé dans l'économie parallèle. Également membre du conseil scientifique de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT), il décrit la réalité économique des trafics.

### Y a-t-il un fantasme autour de ce que rapporte le trafic de drogue ?

**Nacer Lalam :** Oui, les études montrent que c'est aussi du capitalisme avec beaucoup de candidats dont très peu réussissent à faire de l'accumulation au sens économique du terme. Pour reprendre l'expression du sociologue Michel Kokoreff : il existe pas mal de smicards du business.

### Connait-on les gains réels en bas de l'échelle ?

Nous avons fait des estimations. Cela dépend du marché local. Dans les plus dynamiques, un gnetteur peut se faire 100 à 200 euros par jour. Mais l'activité oscille en fonction de la demande,

qui attirent. Quand on n'a absolument rien, un petit trafic qui rapporte 10 ou 20 euros par jour permet à un gamin de 15 ans de flamber vis-à-vis de ses pairs. Les enjeux dépassent l'économique. C'est de la reconnaissance, de l'estime de soi. Faire du business est bien vu. En alimentant régulièrement les quartiers, ces réseaux offrent des activités plus accessibles qu'un stage dans une grande entreprise.

### Quelles sont les conséquences de leur entrée dans l'économie parallèle ?

Elles sont multiples. Être en situation d'échec scolaire alors qu'on s'accomplit dans le trafic

lisière. Par exemple en reconnaissant certaines compétences développées comme la négociation pour essayer de les ramener vers le secteur légal avec un suivi important.

### Et en légalisant le cannabis ?

Nous avons travaillé sur la légalisation dans le Colorado et dans l'État de Washington aux États-Unis. Même si l'on manque encore de recul, notons que la communauté afro-américaine est écartée du secteur légal car certains avaient déjà des mentions dans leur casier judiciaire. Ce qui invalidait leur dossier pour ouvrir une boutique de revente

## « On travaille beaucoup sur la prévention de la consommation, peu sur celle du trafic »

de la saison, de la météo... et de son âge. Plus il est jeune, plus les montants sont faibles.

### Combien gagnent très bien leur vie et alimentent ce fantasme ?

Notre simulation<sup>(1)</sup> se base sur les données de consommation. Il faut prendre ces chiffres avec beaucoup de précautions mais nous trouvons entre 170 000 et 230 000 personnes impliquées dans le trafic de cannabis. Dans le premier cas, on tient compte du « trafic de fourmis », c'est-à-dire de celui qui va s'approvisionner aux Pays-Bas pour sa consommation et celle de ses proches. Dans le second d'un trafic dépendant entièrement d'organisations. Avec cette dernière approche, on compte un peu plus de mille têtes de réseaux dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 460 000 euros. Mais plus de 95 % des personnes impliquées ont un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 8 000 euros. Encore une fois, il s'agit d'un exercice théorique.

### Pourquoi les jeunes entrent-ils dans cette spirale alors ?

C'est à la fois le contexte socio-économique difficile et la croyance en l'argent facile

rend les discours enseignants inaudibles. Même si c'est une vision à court terme. Trafiquer est ambivalent : c'est à la fois la marginalité et le souhait d'être dans la norme de consommation en achetant le dernier smartphone ou les baskets à la mode.

### Comment lutter contre un marché parallèle qui répond aussi à une demande économique ?

À droit constant, se pose la question des stratégies de répression et de prévention du trafic. La répression dépend de services de police qui agissent sans toujours se coordonner. Localement, la sécurité publique interpelle les moins efficaces. Avec un effet monopolistique incitant les plus efficaces à occuper le marché. La police judiciaire agit, elle, sur les "gros bonnets" et désorganise le marché avec une concurrence accrue pour prendre la tête du réseau. Les réflexions concernant les effets de la répression sur les marchés ne sont pas suffisamment poussées. On travaille beaucoup sur la prévention de la consommation, peu sur celle du trafic. Or, des dispositifs d'insertion pourraient permettre d'aider ceux qui sont à la

de cannabis. Voilà un effet pervers qu'il ne faudrait pas reproduire si on légalisait en France.

Aux États-Unis demeure également une question d'accessibilité économique. Le prix légal, entre 10 et 15 dollars le gramme, est supérieur à celui du marché noir (5 à 7 dollars). Les deux marchés coexistent donc encore.

### En baissant le prix légal, ne risque-t-on pas de voir la consommation augmenter ?

Exactement. Ça risque de susciter la demande.

### Est-ce illusoire d'imaginer faire disparaître les trafics et les nuisances qu'ils génèrent pour les habitants ?

Regardez le tabac. Est-on arrivé à juguler la contrebande ? Non. À partir du moment où il existe des produits recherchés qui créent peu ou prou une forme d'addiction, on s'expose à l'existence d'un marché illégal. Mais on peut diminuer sa part. En Uruguay, la légalisation a permis de réduire le marché noir à peau de chagrin notamment parce que le cannabis qu'il proposait était de très mauvaise qualité. ■

<sup>(1)</sup>Rapport sur l'argent de la drogue pour la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives remis en 2016.